

# **Règlement intérieur des commissions d'attribution des logements (CALEOL) de 3F Normanvie**

Règlement intérieur 2024 des commissions d'attribution des logements de 3F Normanvie

Publié le 10/12/2024

**Le présent règlement intérieur, validé par le CA de décembre 2024, fixe les modalités de fonctionnement des commissions d'attribution et d'examen de l'occupation des logements de 3F Normanvie (CALEOL).**

Conformément à l'article R441-9 du CCH (alinéa IV du II), les orientations définies par le Conseil d'Administration applicables à l'attribution des logements et le règlement intérieur sur le fonctionnement des commissions d'attribution et d'examen de l'occupation des logements établi par le Conseil d'Administration sont disponibles ci-dessous, sur le site internet 3F.

[Télécharger le fichier](#)

**3F**



**RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES  
COMMISSIONS D'ATTRIBUTION  
ET D'EXAMEN DE L'OCCUPATION  
DES LOGEMENTS (CALEOL)**

**3F Normanvie**   
Groupe ActionLogement